



B.I.A.S : Le Bulletin d'Information d'Adéquation Santé

Sommaire :

- Risque routier
- Bruit
- Boulangerie
- Plan Santé au Travail
- Bibliographie INRS
- Bien-être

La prévention du risque routier en mission

L'accident de mission est un accident qui a lieu à l'occasion d'un déplacement nécessaire à l'exécution de son travail.

Ce type d'accident représente 25% des accidents mortels au travail et la réduction du nombre de ces accidents est l'objectif premier du Plan Santé au travail 2005-2009.

Mais comment organiser la prévention ? L'INRS propose des pistes dans un dossier qui est consacré à la prévention de ce « risque professionnel » qu'est le risque routier.

Cette prévention va de l'évaluation des risques, avec le document unique, à l'organisation des déplacements : il faudrait limiter et planifier les tournées comme les temps de travail (temps de pause, gestion des urgences et des retards, mise en place d'un protocole de communication).

Il semble également important de travailler dans de bonnes conditions avec un véhicule équipé de systèmes de sécurité (airbags, limiteur de vitesse, etc....) et aménagé en fonction des besoins et des charges à transporter.

Aussi, il faut veiller à l'entretien régulier de cet outil de travail qui, en mauvais état, peut s'avérer devenir une machine dangereuse.

Enfin, le plus important est peut être de sensibiliser les conducteurs sur la prévention comme par exemple les risques qu'implique l'utilisation du téléphone portable au volant.

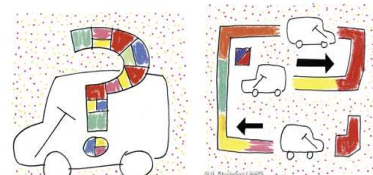
A noter : « Est considéré comme accident du travail, quelles qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, qu'il se passe sur le lieu du travail habituel ou non, ou pendant le déplacement nécessaire à l'exécution de ce travail » article L411-1 du Code de la Sécurité sociale.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

© B. Chabouat / INRS

Un logo accompagnant les productions de l'Institution pour la prévention du risque routier



© B. Chabouat / INRS



© B. Chabouat / INRS

De l'évaluation à l'organisation et à l'entretien des véhicules

	DECIBELS
INTOLERABLE LESIONS	--- 170 Arme à feu
	--- 160 Avion à réaction
	--- 140 Banc d'essais d'un moteur
TRES BRUYANT ZONE DANGEREUSE	--- 130 Chaudronnerie
	--- 110 Presse automatique, Laminoin, Filature, Marteau piqueur, Alarme, Atelier mécanique, Discothèque, Imprimerie
	--- 100 Baladeur, Chaîne de montage, Moulin à café, Autobus
BRUYANT FATIGUE	--- 90 Cantine scolaire, Aspirateur, Bureau avec machine à écrire
	--- 80 Radio bruyante
CALME REPOS DE JOUR	--- 60 Restaurant, Grands magasins
	--- 50 Conversation à 1m, Bureau, Agglomération moyenne
TRES CALME REPOS DE NUIT	--- 40 Murmure à 2m, Quartier résidentiel la nuit
	--- 30
	--- 20 Bruit de fond dans un studio d'enregistrement
	--- 10
	--- 0 Seuil d'audibilité

Echelle du bruit

DIRECTIVE 2003/10/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 6 février 2003 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (bruit)

Halte au bruit ! : Une directive européenne appliquée pour février 2006

Dans la région normande, près de 2% des maladies professionnelles ont pour origine l'exposition au bruit.

En France, on estime que 3 millions de salariés sont régulièrement exposés à des bruits dépassant les 85 décibels.

La surdité est un phénomène qui peut intervenir de manière insidieuse (après 15 à 20 ans d'exposition).

L'employeur doit mettre en place des dispositifs de prévention (bouchons, installations) dès lors que le seuil d'alerte de 85db est dépassé.

Une directive européenne, dont l'application est prévue pour le 15 février 2006, renforcera la protection des travailleurs en diminuant les valeurs limites d'exposition au bruit.

Ce texte imposera également aux employeurs de mesurer les niveaux sonores et de mettre en œuvre les moyens de prévention nécessaire.

« Halte aux poussières de farine » : Salon national de la boulangerie

« La farine est la première cause d'asthme professionnel en France ». Les boulangers représentent 1/4 des affections respiratoires.

Le 7ème Salon de la boulangerie a eu lieu du 22 au 25 janvier 2006 à la Porte de Versailles.

La CNAMTS, la Canam, l'INRS et la Cramif ont tenu un stand autour des thématiques suivantes :

« Exposition de moyens matériels pour réduire les poussières de farine »

« Documentation centrée sur les solutions liées au process testées par des professionnels »

« Echanges avec un médecin du travail pour les salariés qui ont des problèmes de santé liés à la poussière de farine ».

Pour plus d'information :

<http://www.europain.com/fr/snbp/index.html>

www.salonboulangerie.com



PLAN SANTÉ AU TRAVAIL 2005-2009



Les 23 Actions du PST en 4 objectifs

- Développer les connaissances des dangers, des risques et des expositions en milieu professionnel
 - 1.1. - Introduire la santé au travail dans le dispositif de sécurité sanitaire
 - 1.2. - Structurer et développer la recherche publique en santé et sécurité au travail
 - 1.3. - Organiser l'accès à la connaissance
 - 1.4. - Développer et coordonner les appels à projet de recherche en santé au travail
 - 1.5. - Développer la formation, en matière de santé au travail, des professionnels de santé
- Renforcer l'effectivité du contrôle
 - 2.1. - Créer des cellules régionales pluridisciplinaires
 - 2.2. - Adapter les ressources du contrôle aux dominantes territoriales
 - 2.3. - Développer la connaissance des territoires et renforcer le système de contrôle
 - 2.4. - Renforcer la formation des corps de contrôle en santé et sécurité au travail
- Réformer les instances de pilotage et décloisonner les approches des administrations
 - 3.1. - Structurer la coopération interministérielle sur la prévention des risques professionnels
 - 3.2. - Réformer le Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels
 - 3.3. - Créer des instances régionales de concertation
 - 3.4. - Améliorer et harmoniser de la réglementation
- Encourager les entreprises à être acteur de la santé au travail
 - 4.1. - Moderniser et conforter l'action de prévention des services de santé au travail
 - 4.2. - Mobiliser les services de santé au travail pour mieux prévenir les risques psychosociaux
 - 4.3. - Repenser l'aptitude et le maintien dans l'emploi
 - 4.4. - Refaire de la tarification des cotisations AT/MP une incitation à la prévention
 - 4.5. - Encourager le développement de la recherche appliquée en entreprise
 - 4.6. - Aider les entreprises dans leur démarche d'évaluation a priori des risques
 - 4.7. - Promouvoir le rôle des CHSCT dans tous les établissements
 - 4.8. - Développer la prévention des accidents routiers au travail
 - 4.9. - Promouvoir le principe de substitution des substances chimiques les plus dangereuses (CMR)
 - 4.10. - Développer, dans les écoles et par la formation continue, la sensibilisation des ingénieurs et des techniciens aux questions de santé au travail



Bibliographie INRS

Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur (TMS-MS). Guide pour les préventeurs

Ce guide concerne les troubles musculosquelettiques (TMS) du membre supérieur. Après avoir situé la problématique des TMS, il répond aux questions les plus fréquemment posées et fournit des informations sur les données statistiques, la physiopathologie et les signes cliniques des TMS.

Il aborde également les facteurs de risque en général ainsi que ceux spécifiques au secteur secondaire et au travail informatisé. Il présente également la démarche de prévention préconisée par l'INRS et fait le point sur les outils pouvant être utilisés dans ce cadre.

Ce guide s'adresse à tous les préventeurs de terrain.

Ce document annule et remplace la brochure ED 797.

Evaluation du risque incendie dans l'entreprise. Guide méthodologique (ED 970)

Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté. Evaluation et prévention des principaux risques lors de l'utilisation (ED 949)

Guide pratique de ventilation n° 6. Captage et traitement des aérosols de fluides de coupe (ED 972)

Prévention des risques en zone de compactage (ED 124)

Chariot automoteur : prévenir le risque de renversement latéral (ED 125)

Démarche pour intégrer la prévention aux différentes étapes d'un projet de conception ou d'aménagement des lieux de travail (ED 937)

Le point des connaissances sur... Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur (ED 5031)

Aide-mémoire technique. Les fluides frigorigènes (ED 969)

Nouveau coffret dvd-vidéo et cd-rom : travailler en sécurité sur les presses plieuses hydrauliques. Le film et l'outil de formation (DM 0297)

Nouveaux coffrets dvd-vidéo et cd-rom : **Accident sur commandes** (DM 0317) ;
Un premier jour (DM 0324)

Nouveaux dvd-vidéo : séquences prévention. **Les chariots automoteurs** (DV 0326) ;
Quelle démarche pour vos projets de conception ? (DV 0329)
Petites chutes et conséquences (DV 0331)

Les effets des rayonnements non ionisants sur l'homme (ED 4203)

Maintenance : des activités à risque (ED 123)

Les manutentions portuaires. Paysage institutionnel et réglementation applicable (ED 943)

Cabines ventilées pour le travail de la pierre (ED 947)

Détection de personnes par ondes radioélectriques sur convoyeurs de matières non métalliques (ED 959)

Ecrans de visualisation. Santé et ergonomie (ED 924)

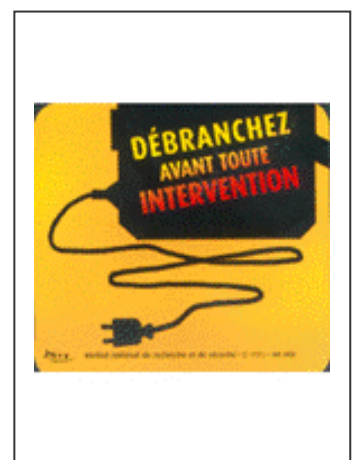
Peintures en phase aqueuse (ou peintures à l'eau) (ED 955)

Peintures en poudre (ED 956)



Référence : ED 957
Année de publication : 2005
Pagination : 92 pages

La plupart de ces documents sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'INRS : www.inrs.fr



Une des 4 nouvelles affiches de l'INRS

Référence : AK 686

BIBLIOGRAPHIE :

Réalisé par Linda GHOUALI,
Documentaliste et Chargée de
Communication Adéquation Santé

Téléphone : 06 30 87 39 75
Messagerie : lindaghoughouali@yahoo.fr

Si vous souhaitez
participer à l'élaboration
de ce bulletin, vous
pouvez m'envoyer vos
suggestions par mail, ou
encore me soumettre vos
articles.

- Dossier INRS [Prévenir le risque routier en mission](#) 1/12/2005
- [Halte au Bruit !](#) Le Havre Libre 5 janvier 2005 p20
- Asthme du boulanger [La CNAMTS mobilise les constructeurs d'équipements](#)
- Travail et sécurité janvier 2006 p22-23
- Sites Internet :
- www.ast67.org
- www.inrs.fr
- [Les plaisirs mode d'emploi](#) Le Havre Libre 31 décembre 2005 et 1er janvier 2005 p21

Les petits plaisirs qui font vivre plus longtemps

Profiter des petits plaisirs de la vie serait bénéfique pour la santé ?

C'est le résultat des recherches de chercheurs finlandais ; leurs conclusions est que les personnes les plus heureuses au quotidien ont un meilleur métabolisme :

Ils ont le plus bas niveau de cortisol, hormone du stress associée à l'hypertension, au diabète de type II et à certaines formes d'obésité ; aussi, leur pression artérielle est meilleure.

Il faudrait donc profiter du plaisir présent et, selon la psychologue californienne Sonja Lyubomirsky, « prendre des photographies mentales » de ces moments privilégiés.

De même, faire une liste des moments de plaisir est un exercice souvent prescrit en thérapie.

Cet état d'esprit est partagé par Martin

Seligman, président de l'Association américaine de psychologie.

La psychothérapeute Hélène Roubeix prône le « goût de soi » en jouissant de la vie, à travers nos cinq sens.

Selon elle, le plaisir ne s'atteint pas par la force ou la passivité mais par la douceur ; il faut savoir se reposer et s'occuper de son corps, ce qui est évidemment indispensable au plaisir.

A noter : La définition de la santé selon l'OMS :

« La Santé est un état de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».



**« Le plaisir le plus délicat est de
faire celui d'autrui »
Jean de la Bruyère**